

Projet éolien de Fouchères-aux-Bois

Lettre d'information #3

Juin 2022

Le mot du chef de projet

Depuis 2017, nous étudions la possibilité de réaliser un projet éolien sur la commune de Fouchères-aux-Bois. Entre 2018 et 2019, une première phase d'études nous a permis de nous assurer de la faisabilité d'un projet éolien sur la commune. Nous avons alors lancé les études écologiques et celles de vent avec l'installation d'un mât de mesure. Fin 2019, le projet a été mis en pause suite à des contraintes liées au radar militaire de Saint-Dizier. Depuis mi-2021, ces restrictions ont cependant été modifiées et nous permettent de reprendre le projet. Aujourd'hui, nous complétons les études qui n'avaient pas été réalisées au lancement du projet, comme l'étude paysagère et l'étude acoustique.

Vous trouverez dans cette lettre d'information le lancement du site internet dédié au projet, les chiffres clefs du projet éolien, un retour sur les études que nous avons menées et des précisions concernant le changement de développeur.



Cédric Madamours

Chef de projet

RWE Renouvelables France

cedric.madamours@rwe.com



L'énergie éolienne

Une technologie présentant de nombreux avantages

Production propre

Aucune émission de gaz à effet de serre pendant l'exploitation, aucun déchet

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10

Faible emprise au sol

Une plateforme d'éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol



Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères

Indépendance énergétique

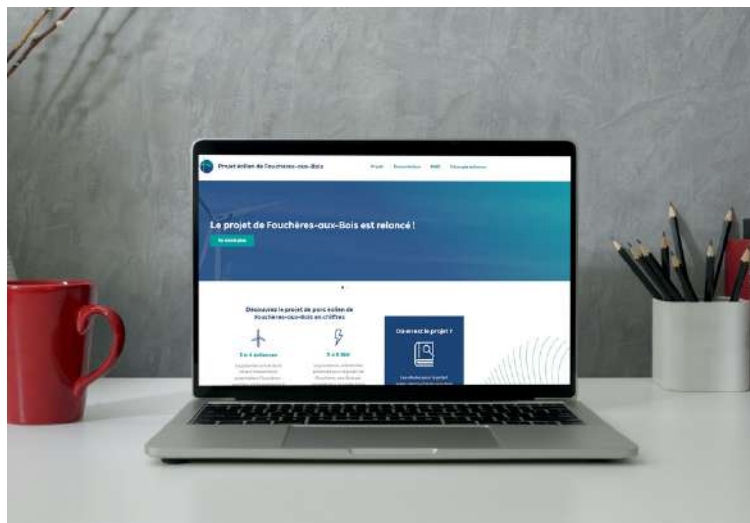
La France possède le 2e gisement éolien d'Europe

Objectifs régionaux

La région Grand Est s'est fixé comme objectif la production de 11 988 GWh d'énergie éolienne à horizon 2030. A ce jour, 6 863 GWh sont produits par l'éolien

*SRADDET Région Grand Est

Le site projet est en ligne !



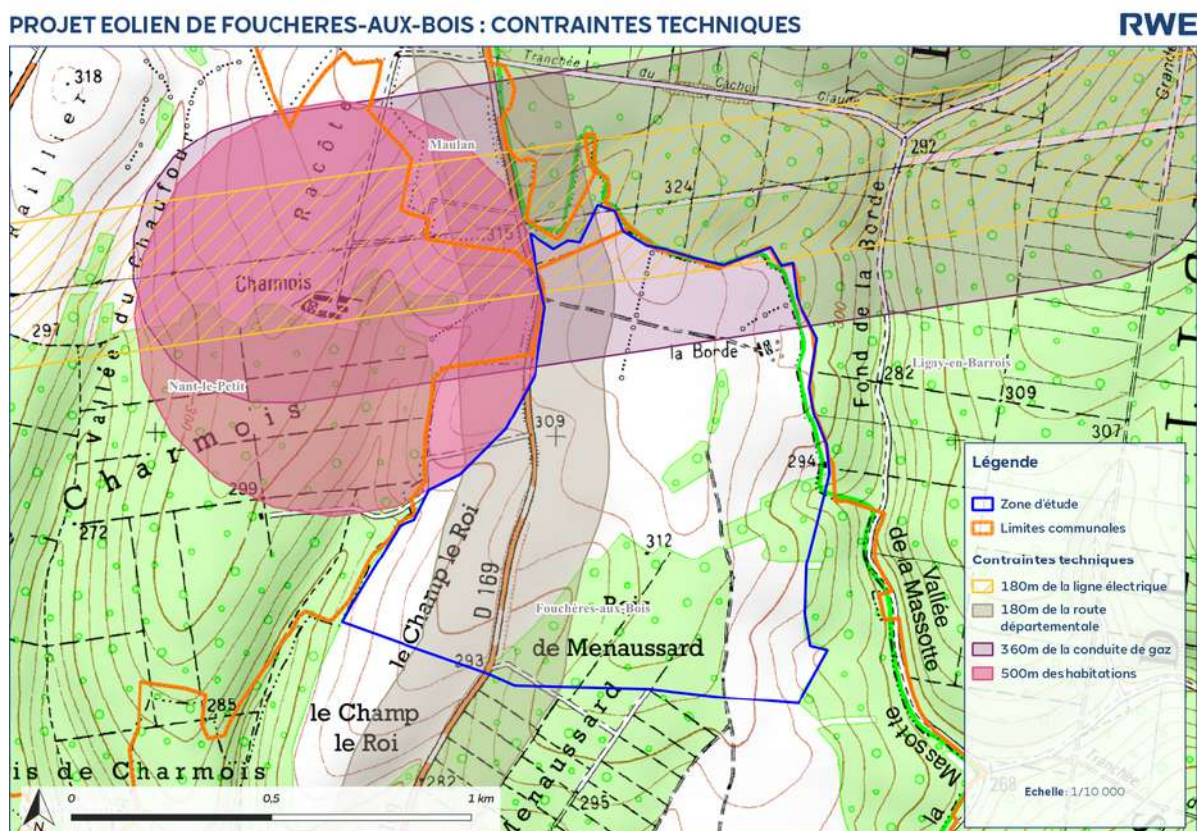
Un site Internet dédié au projet éolien de Fouchères-aux-Bois est en ligne. Vous y trouverez les informations relatives au projet, son déroulé, les avancées et les événements de concertation organisés au fur et à mesure du développement. Vous pouvez aussi contacter l'équipe RWE via le site internet.

Pour y accéder :

foucheresauxbois.projet-eolien.com

Le projet éolien de Fouchères-aux-Bois

La zone d'étude



La zone d'implantation du projet éolien se situe au nord de Fouchères-aux-Bois à la limite avec les communes de Nant-le-Petit, Maulan et Ligny-en-Barrois. Plusieurs contraintes s'exercent sur cette zone et limitent les emplacements possibles d'installation d'éoliennes. Des distances d'éloignement sont à respecter, notamment :

- 500m aux habitations ;
- 360m de la conduite de gaz ;
- 180m de la ligne électrique ;
- 180m de la route départementale.

Les chiffres clefs



3 à 4
éoliennes



3 à 5
MW
par éolienne



Équivalent à la
consommation
électrique de 11 600
habitants*



1 500
mètres
du bourg

*Données CRE (Commission de régulation de l'énergie) et ADEME (Agence de la transition écologique)

Retour sur les études du projet

Les études sont réalisées par des bureaux d'études indépendant reconnus et l'ensemble de ces études sera consultable durant la phase d'enquête publique.

L'étude naturaliste

Cette étude est réalisée sur un cycle biologique complet d'un an. Elle permet d'observer les espèces présentes sur la zone d'étude avant de proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser l'impact potentiel du parc. L'objectif final est de concevoir le projet de moindre impact en prenant en compte tous les paramètres environnementaux.

L'étude faune/flore et l'étude sur les zones humides sont réalisées par le bureau d'études Envol Environnement. L'étude d'impact est réalisée par Ater Environnement.

L'étude de vent

La ressource locale en vent est un facteur déterminant dans la conception du projet éolien : choix du modèle d'éolienne, nombre, implantation. C'est pourquoi un mât de mesure a été installé de novembre 2018 à décembre 2020 afin de recueillir des données locales. Aujourd'hui nous estimons la ressource en vent suffisante pour réaliser le projet.

L'étude paysagère

Des photomontages (simulations de l'impact visuel des éoliennes) seront réalisés depuis des points de vue notoires, afin d'estimer la visibilité du parc.

Ces photomontages et leur analyse entreront en compte dans le choix de l'implantation finale. Pour le projet éolien de Fouchères-aux-Bois, l'étude paysagère a été lancée en février 2022 et est conduite par Ater Environnement, les photomontages sont, eux, réalisés par An Avel Energy.

L'étude acoustique

Cette étude permet de s'assurer qu'aucune gêne n'est occasionnée par l'implantation des éoliennes.

L'étude acoustique, lancée en Avril 2022, est réalisée par Sixense. Elle consiste à installer des micros sur les habitations les plus proches de la zone de projet pour mesurer le bruit ambiant et ensuite simuler le bruit potentiel du parc éolien. Suite à ces mesures, une analyse est réalisée pour proposer un plan de bridage des éoliennes.

Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Les bénéfices pour le territoire sont multiples. Comme toute installation, le parc éolien générera des retombées fiscales (taxes) pour les collectivités et de l'activité locale. Les habitants du territoire pourront également profiter de mesures d'accompagnement au projet qui visent à encourager la transition énergétique, par exemple la mise en place d'un fonds pour subventionner des achats ou travaux de riverains liés à la rénovation énergétique et à la production d'énergie propre. Ces mesures seront à déterminer en concertation avec les habitants et le conseil municipal.

Le tableau ci-dessous vous présente une simulation des retombées fiscales sur la base des dispositions fiscales de 2020 pour 3 éoliennes d'une puissance unitaire de 3,9 MW :

Retombées fiscales	3 éoliennes de 3,9 MW
Commune de Fouchères-aux-Bois	18 400 €
Communauté de Communes des Portes de Meuse	54 400 €
Département de la Meuse	35 700 €



Qui sommes-nous ?

RWE Renouvelables France

La société Nordex, que vous connaissiez en tant que développeur du projet éolien de Fouchères-aux-Bois, a cédé sa branche de développement à RWE Renouvelables France en novembre 2020. Pour vous, rien ne change : même équipe, même éthique, même projet.

Filiale française du groupe RWE, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ses plus de 120 collaborateurs y développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.

En matière d'éolien terrestre, les équipes ont développé plus de 1 GW de puissance électrique et 77 parcs. D'ici fin 2022, l'entreprise aura construit et mis en service 5 nouveaux sites éoliens qu'elle exploitera sur le territoire.

En France, RWE est présélectionnée pour 2 appels d'offres éolien en mer au large de la Normandie (AO4) et du sud de la Bretagne (AO5). A travers le monde, le groupe RWE dispose de 17 parcs en mer et a pour ambition de tripler sa capacité en éolien en mer d'ici 2030. La société compte actuellement en France 5 projets solaires en développement avancé pour un total de 50 MWc et dispose de près de 250 MWc en cours d'études sur le territoire. Son ambition est de devenir un acteur majeur du secteur.

L'entreprise a à cœur de travailler main dans la main avec les riverains, les élus, les acteurs socio-économiques, les associations, les administrations et le Gouvernement. Du lancement du projet à son démantèlement ou son renouvellement, RWE Renouvelables France porte une attention particulière à la qualité de ses projets dont la concertation et l'intégration locale sont les clés de la réussite.

